

Conseil Départemental de l'**UNSS**

Année scolaire 2015 - 2016



Compte rendu du **CDUNSS** du 7 février 2017

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'UNSS

7 février 2017
Salle Marie Moret – 16h00

Inspection Académique de l'Aisne

ORDRE DU JOUR

- Allocution de monsieur l'Inspecteur d'Académie DASEN
- Adoption du compte rendu du conseil départemental UNSS 2016.
- Présentation générale de l'UNSS.
- Plan national de développement du sport scolaire.
- Bilan d'activités 2015 - 2016 : Données statistiques
Bilan sportif
Jeunes Officiels
- Calendrier 2016 – 2017 : Les grands événements
- Bilan Financier : Bilan comptable 2016
Budget prévisionnel 2017
- Questions diverses.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'U.N.S.S. 2017

Membres du Conseil : (Art.21 des statuts de l'UNSS – Décret n°2015-784 du 29 juin 2015)

Membres de droit :

M. GENEVIEVE Jean Pierre	Inspecteur d'académie DASEN Président du Conseil départemental UNSS	(Présent)
M. FRICOTEAUX Nicolas	Président du Conseil Départemental de l'Aisne	(Excusé)
M. GILBERT Emmanuel	Directrice Départementale de la Cohésion Sociale Représenté par M. MICHAUD	(Représenté)
M. COURTIN Philippe	Président du Comité Départemental Olympique & Sportif	(Excusé)

Membres désignés :

M. VALENTIN Jean-Louis	Proviseur des lycées publics – Chauny	(Excusé)
M. PEDOUX Bertrand	Proviseur du Lycée Paul Claudel – Laon	(Présent)
M. THOMAS Philippe	Principal du collège Jean Mermoz – Belleu	(Présent)
M. FERTE Emmanuel	Principal du collège Louis Sandras - Anizy le Château	(Présent)
Mme PRÉVOT Marie-Françoise	Médecin Scolaire.	(Absente)
Mme BOULNOIS Isabelle	Inspectrice d'académie - Inspectrice Pédagogique Régional EPS	(Présente)

Membres élus représentants les associations sportives :

Mme MILLE Marie Claire	Lycée Jules Verne	Château Thierry (Titulaire)	(Excusée)
Mme CHAPELLE Martine	Collège Anne Frank	Harly (Titulaire)	(Présente)
M. CHEVREUX Thomas	Lycée Pierre Méchain	Laon (Titulaire)	(Excusé)

Représentants des deux syndicats majoritaires d'enseignants d'EPS :

S.N.E.P	M. GORALCZYK Nicolas	Lycée Condorcet - Saint Quentin	(Présent)
FNEC-FC (SN FO CL):	M. POZZO DI BORGO	Secrétaire départemental	(Absent)

Représentants des deux fédérations majoritaires de parents d'élèves :

F.C.P.E. :	Mme ALLAIN Laurence	(Absente)
U.N.A.A.P.E :	M. RENOUE François	(Absent)

Membres élus du Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) :

Melle WINKEL Louise	Lycée Joliot Curie – Hirson	(Absente)
M. MEVIZOU Matéo	Lycée Léonard de Vinci – Soissons	(Absent)

Invités :

M. BOLLENGER Bertrand	Directeur du service régional UNSS Amiens	(Présent)
Mme STREIT Catherine	Coordonnatrice du district UNSS de Laon et élue des AS (Suppléante) Professeur d'EPS - Collège Jean Mermoz – Laon	(Présente)
M. REVUE Frédéric	Coordonnateur du district UNSS d'Hirson et élu des AS (Suppléant) Professeur d'EPS - Lycée Joliot Curie - Hirson	(Excusé)
M. GERBAL Sébastien	Coordonnateur du district UNSS d'Hirson et élu des AS (Suppléant) Professeur d'EPS - Lycée Joliot Curie - Hirson	(Excusé)
M. ROCHOTTE Jérôme	Coordonnateur du district UNSS de Chauny Professeur d'EPS – Collège Joliot Curie - Tergnier	(Excusé)
M. COMBLET Brice	Coordonnateur du district UNSS de Chauny Professeur d'EPS - Collège Joliot Curie - Tergnier	(Excusé)
M. LECOMPTE Jean-Pierre	Coordonnateur du district UNSS de Saint Quentin Professeur d'EPS - Collège de Wassigny	(Présent)
M. BROCHOT Didier	Coordonnateur du district UNSS de Château Thierry Professeur d'EPS - Collège de la Faye – Condé en Brie	(Excusé)
M. BURETTE Lucas	Coordonnateur du district UNSS de Château Thierry Professeur d'EPS - Collège Joseph Boury – Neuilly St Front	(Excusé)
M. BIONNE Jean Marc	Coordonnateur du district UNSS de Soissons Professeur d'EPS - Collège Max Dussuchal – Villers Cotterêts	(Excusé)
M. GRENIER Benjamin	Coordonnateur du district UNSS de Soissons Professeur d'EPS - Lycée Léonard de Vinci – Soissons	(Excusé)
Mme GRISELAIN Christelle	Coordonnatrice du district UNSS de Laon Professeur d'EPS - Collège Jean Mermoz – Laon	(Présente)
M GOUTAGNEUX Hubert	Directeur de l'ESPE – Laon	(Présent)
M.	Conseiller pédagogique départemental en EPS DSDEN – Laon	(Poste vacant)
M. COURAUD Yves	Délégué départemental de l'USEP	(Présent)

Secrétaire de séance :

Mme NIARQUIN Véronique	Secrétaire au service départemental UNSS
------------------------	--

Monsieur Jean Pierre GENEVIEVE, Inspecteur d'académie – DASEN - Président du Conseil départemental de l'UNSS (CD UNSS) ouvre la séance à 16h15 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil.

Monsieur l'inspecteur d'académie :

- Indique toute l'importance de l'existence du sport scolaire
- Souligne la bonne dynamique du département
- Félicite tous les acteurs du sport scolaire pour leur investissement

Il propose de faire un tour de table afin que chaque membre du Conseil Départemental de l'UNSS se présente.

Monsieur Thierry Prost, directeur départemental de l'UNSS remercie Monsieur l'Inspecteur et l'ensemble des membres du conseil puis énumère l'ordre du jour.

Adoption du compte rendu du CD-UNSS 2016

Monsieur Prost soumet au vote le compte rendu du dernier conseil départemental de l'UNSS. Pour rappel, le CD-UNSS 2016 fait le bilan sportif de l'année scolaire septembre 2014 / septembre 2015 et le bilan financier de l'année civile 2015.

Pas d'objection de la part des membres présents,

Le compte rendu du conseil départemental de l'UNSS du 19 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

Présentation générale de l'UNSS

Monsieur Prost débute son intervention en faisant quelques rappels sur le fonctionnement de l'UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS), ses objectifs, son organisation...etc.

« Le Sport Scolaire est un élément de la culture qui possède à la fois une fonction éducative, sociale et de santé publique »

Statuts de l'UNSS, article 1 :

« L'UNSS a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives... et l'apprentissage de la vie associative... ».

« L'UNSS promeut et défend les valeurs de laïcité... et de citoyenneté »

Après le Football et le Tennis, l'UNSS est la **3ème fédération sportive** (1 069318 licenciés au 10 juillet 2016)

Répartition : 441769 filles (40.82 %) 627549 garçons (59.18 %)

Tous les établissements scolaires publics du second degré ont l'obligation d'avoir une association sportive (A.S). Celle-ci doit être affiliée à l'UNSS, doit en adopter les statuts types et régler sa cotisation (Affiliation + contrat licences).

L'association sportive doit être déclarée en préfecture et à l'inspection académique.

9254 A.S sont affiliées à l'UNSS en 2015/2016

L'affiliation à l'UNSS ouvre droit à un « contrat licence » qui permet de licencier un nombre illimité d'élèves.

Chaque année, les A.S versent une cotisation à la direction nationale de l'UNSS, dont le coût dépend du type et des effectifs de l'établissement (500 € à 2200 €).

Pour les établissements d'enseignement adapté (EREA, IME IMPRO) le contrat d'affiliation est simplifié ; le coût de l'adhésion est ramené à 80€ et ces établissements bénéficient de la gratuité des licences UNSS.

Même dispositif pour les établissements qui adhèrent pour la première fois à l'UNSS (Cas des établissements privés non soumis à l'obligation d'affiliation).

Cette obligation d'adhésion au « Contrat licence » n'est pas sans conséquence sur la trésorerie de certaines AS qui peuvent rencontrer certaines difficultés de fonctionnement si tant est que le nombre d'élèves adhérent est faible (souvent le cas en LP).

Le montant de l'affiliation est voté par le conseil d'administration de l'UNSS, présidé par le ministre de l'éducation nationale.

Les Associations Sportives d'établissement sont des associations de type 1901 qui possèdent des statuts particuliers :

- Le Président est statutairement, le chef d'établissement
- Le secrétaire est obligatoirement élu parmi les professeurs d'EPS
- L'AS est animée par les professeurs d'EPS (3h forfaitaire / semaine)
- L'AS est administrée par un comité directeur composé de membres de la communauté éducative (dont au moins un parent) et d'élèves. (cf article R 552-2)
-

Article R 552-2 du code de l'éducation (décret relatif aux dispositions obligatoires des associations sportives)

▪a) Dans les collèges et lycées professionnels, le comité directeur se compose pour un tiers du chef d'établissement et des enseignants d'éducation physique et sportive animateurs de l'association, pour un tiers de parents d'élèves et autres membres de la communauté éducative, dont au moins un parent, pour un tiers d'élèves ;

▪b) Dans les lycées, le comité directeur se compose pour un quart du chef d'établissement et des enseignants d'éducation physique et sportive animateurs de l'association, pour un quart de parents d'élèves et autres membres de la communauté éducative, dont au moins un parent d'élève, pour la moitié d'élèves.

L'UNSS propose une grande diversité d'activités sportives (70 sur le plan national – environ 40 sur l'académie et 21 sur le département).

Dans la majorité des cas, les compétitions se déroulent par équipe mixte (sauf pour les sports collectifs) et sont arbitrées par les élèves (Jeunes officiels).

L'UNSS s'articule autour de 3 pôles :



(1) Deux niveaux de compétition :
Equipe d'établissement
Equipe excellence
(Réservé aux sections sportives
et élèves classés à un certain
niveau en club civil)

(2) Englobe toutes les activités
des Benjamins ainsi que les activités
de découverte

(3) Jeunes Officiels UNSS :
Arbitre
Juge
Organisateurs
Reporter
Coach

PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE



ACCESSIBILITÉ INNOVATION RESPONSABILITÉ

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°1
ACCESSIBILITÉ

- OS 1.1. PERMETTRE À UN MAXIMUM D'ÉLÈVES D'ACCÉDER À DES PRATIQUES SPORTIVES ET ARTISTIQUES ET À LA VIE ASSOCIATIVE
- OS 1.2. ACTIVER TOUS LES LEVIERS POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES DANS L'ACCÈS AU SPORT SCOLAIRE
- OS 1.3. POURSUIVRE LE PLAN DE FÉMINISATION, À TOUS LES ÉCHELONS
- OS 1.4. FAVORISER LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP
- OS 1.5. ASSURER LE RAYONNEMENT DU SPORT SCOLAIRE PAR L'APPORT D'EXPERTISES ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX, POUR TOUS

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°2
INNOVATION

- OS 2.1. PROPOSER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉ ET DES CALENDRIERS PRENANT EN COMPTE LES BESOINS ET LES ATTENTES DES ÉLÈVES EN TERMES D'OFFRE, DE FORMES DE PRATIQUES ET DE RESPONSABILISATION
- OS 2.2. IMPULSER ET VALORISER DES PROJETS INNOVANTS ET DES EXPÉRIMENTATIONS
- OS 2.3. RENFORCER LA COMMUNICATION A L'AIDE DE SUPPORTS ET OUTILS PERTINENTS
- OS 2.4. FAVORISER LES TEMPS D'ÉCHANGES ET DE PILOTAGE DES PROJETS

AXE DE DÉVELOPPEMENT N°3
RESPONSABILITÉ

- OS 3.1. FAVORISER L'ACCÈS AUX RESPONSABILITÉS DES ÉLÈVES, AU SEIN DE L'AS, DE L'UNSS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
- OS 3.2. FAVORISER LES PRATIQUES ÉTHIQUES, ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LE DOPAGE ET LES VIOLENCES
- OS 3.3. IMPLIQUER LES PARENTS DANS LA VIE DE L'AS, AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE
- OS 3.4. PROMOUVOIR UNE PRATIQUE SPORTIVE VECTRICE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Bilan d'activité 2015/2016

Organisation du sport scolaire dans l'Aisne :

Le Service Départemental UNSS =

**1 Directeur
1 Secrétaire (mi-temps)
1 Chargé de mission (mi-temps)**



13 Coordonnateurs en charge des 6 Districts UNSS



314 Professeurs d'EPS, animateurs de 94 Associations Sportives



10871 licenciés, garçons et filles, de 11 à 20 ans

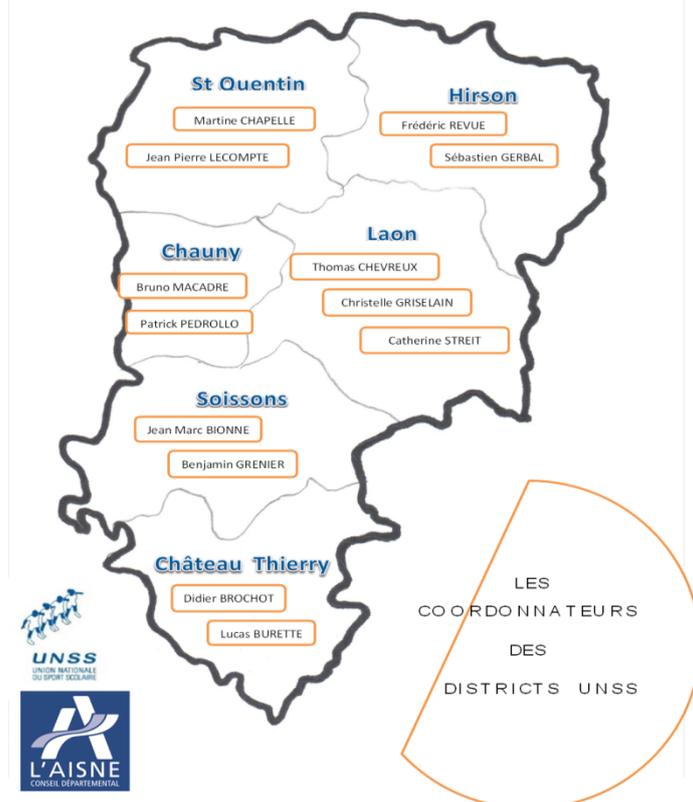
Le département de l'Aisne est scindé en 6 districts, administrés par des professeurs d'EPS volontaires :

Les COORDONNATEURS UNSS

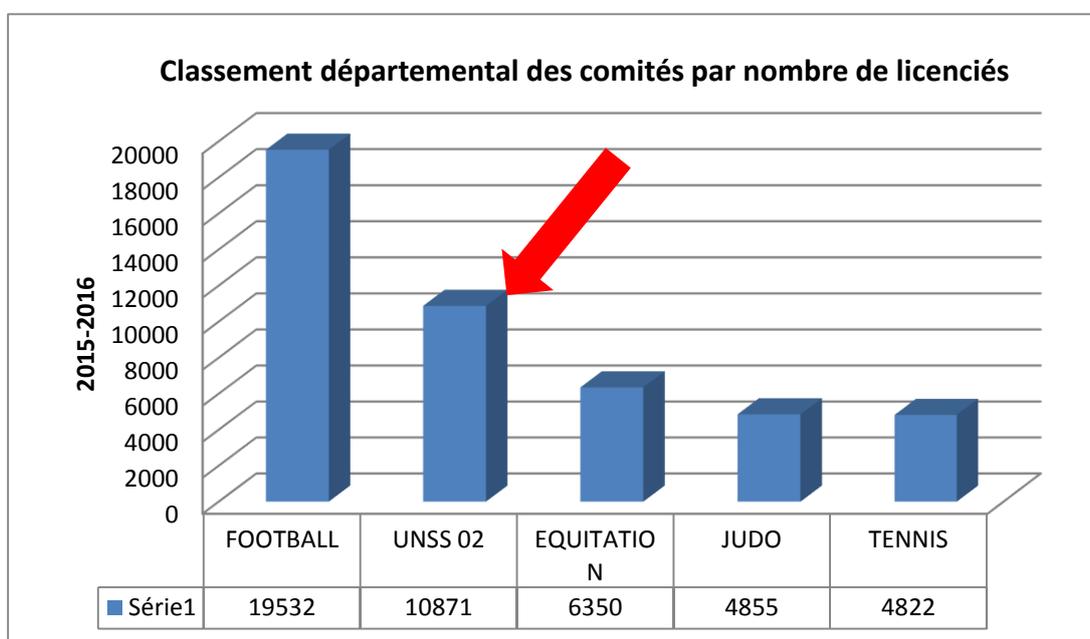
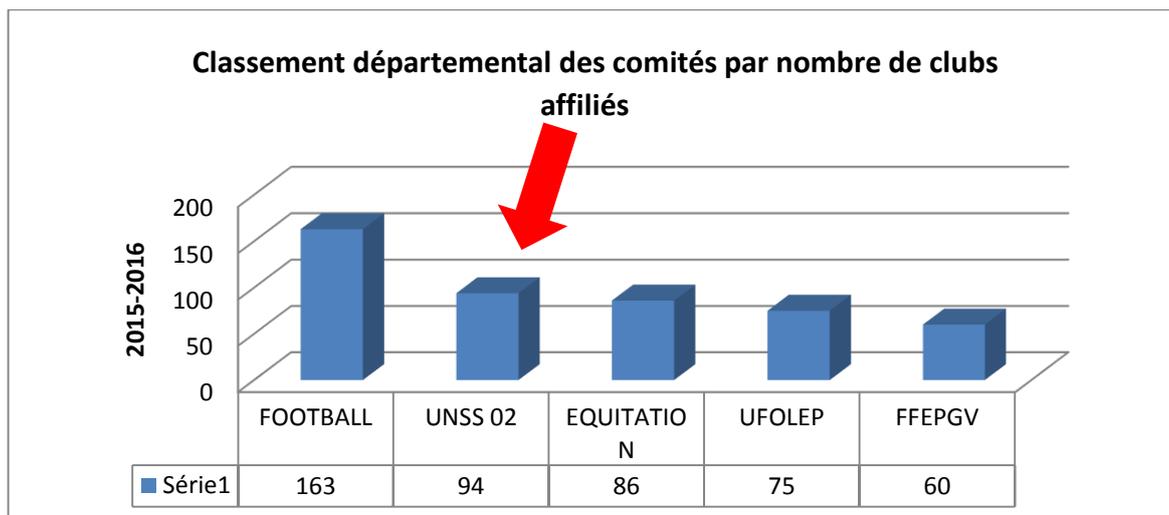
Les coordonnateurs de district agissent sous couvert d'une lettre de mission signée de madame la Rectrice.

Il faut noter toute la difficulté à trouver de nouveaux coordonnateurs, tant la charge de travail est élevée et la rémunération faible (2 IMP en moyenne).

Remercions l'ensemble des coordonnateurs pour l'aide précieuse qu'ils apportent au service départemental et nous pouvons les associer pleinement au bon fonctionnement du sport scolaire dans le département.



1. DONNEES STATISTIQUES ANNEE SCOLAIRE 2015/2016



Répartition des 94 associations sportives par district UNSS :

	Ch-Thierry	Chauny	Hirson	Laon	St Quentin	Soissons	Total
Collèges	7	7	9	10	19	12	64
Lyc. LPO	2	1	2	2	5	3	15
LP	1	1	1	1	4	3	11
LA. LPA	1	1	1				3
EEA					1		1
Total	11	10	13	13	29	18	94

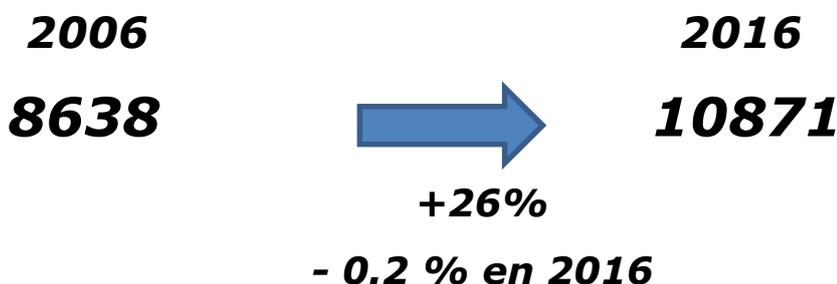
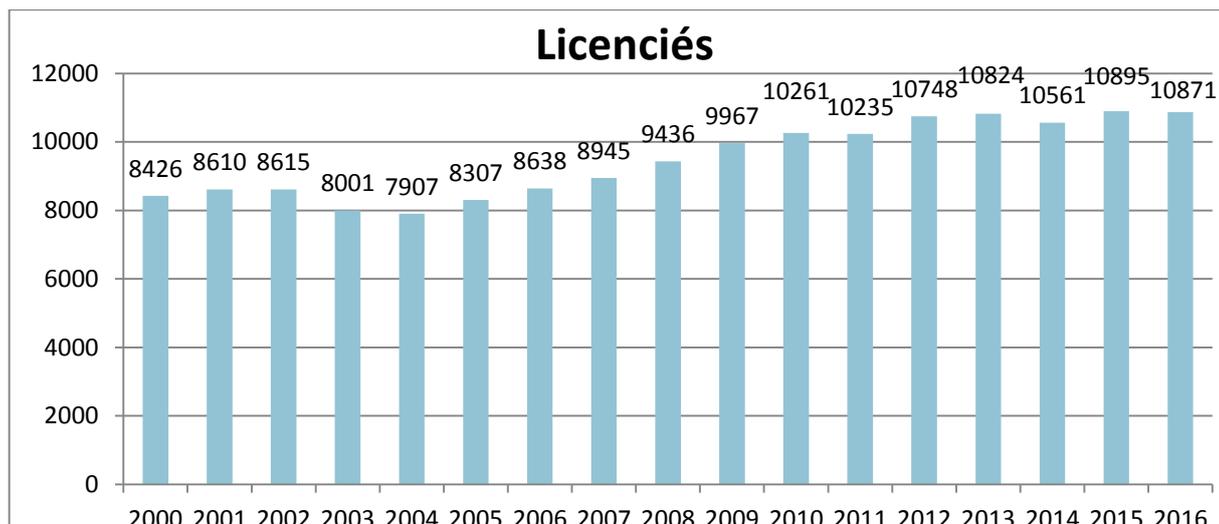
Rappel : les établissements privés n'ont pas obligation d'affiliation à l'UNSS ; ceci explique que le nombre d'AS peut fluctuer d'une année à l'autre.

Nous constatons également la fusion de certain LP et lycée d'un même établissement qui deviennent « lycée polyvalent ». Cette fusion concerne également les AS.

Cette fusion est financièrement intéressante car l'établissement ne paye alors plus qu'un seul contrat licence.

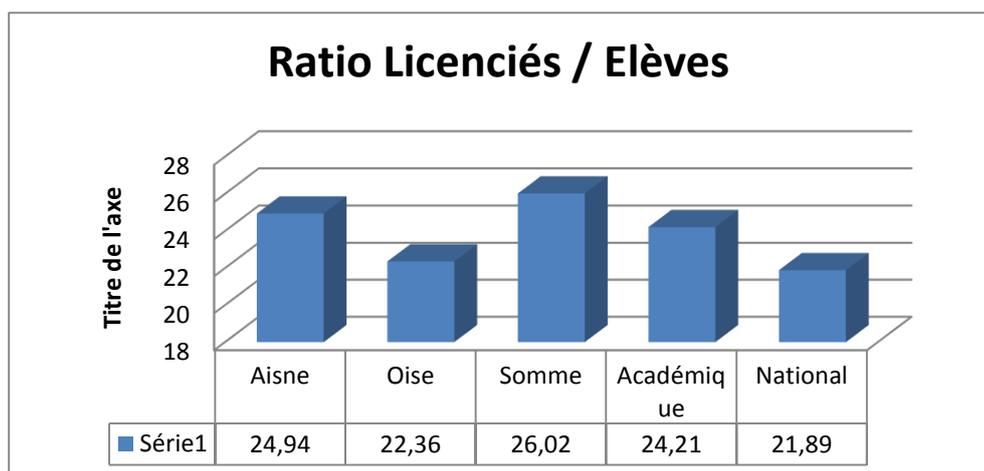
Evolution du nombre d'élèves licenciés UNSS :

Si de 2005 à 2015 le nombre d'élèves scolarisés dans le département a diminué d'environ 4500 (-9.5 %) le taux de licenciés a lui augmenté de 26% sur la même période.



% élèves licenciés UNSS / élèves scolarisés :

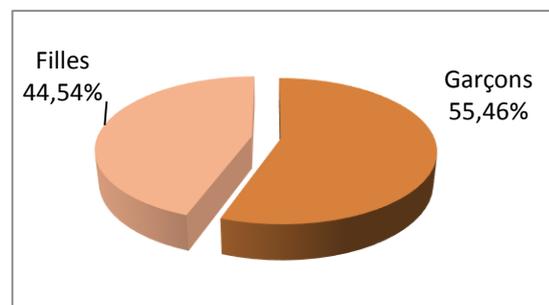
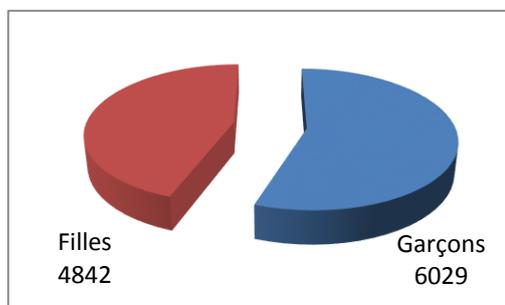
Le pourcentage de licenciés pour le département de l'Aisne est toujours supérieur aux statistiques régionales et nationales.



	Ch-Thierry	Chauny	Hirson	Laon	St Quentin	Soissons	Total
ELEVES	6072	5806	3822	7020	11950	8919	43589
LICENCIES	1697	1353	1080	1876	2920	1945	10871
%	27,9 %	23,3 %	28,2 %	26,7 %	24,4 %	21,8 %	24,94 %

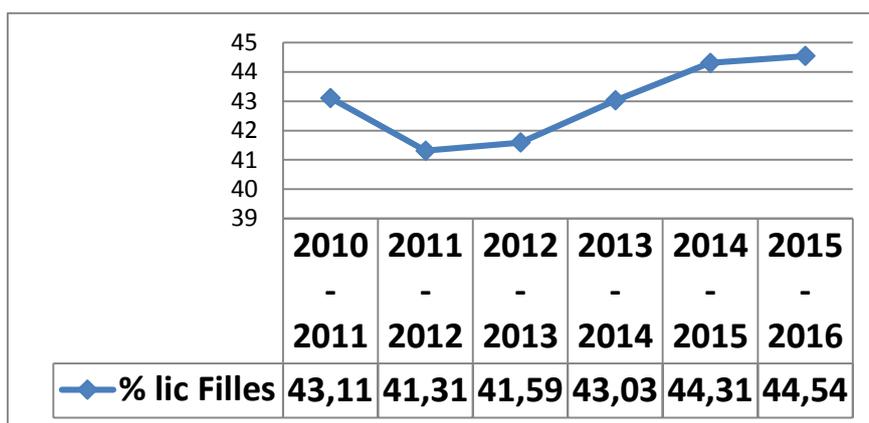
A noter le dynamisme du district d'Hirson qui présent le meilleur taux de pénétration du département (28.2%).

Répartition par sexe :



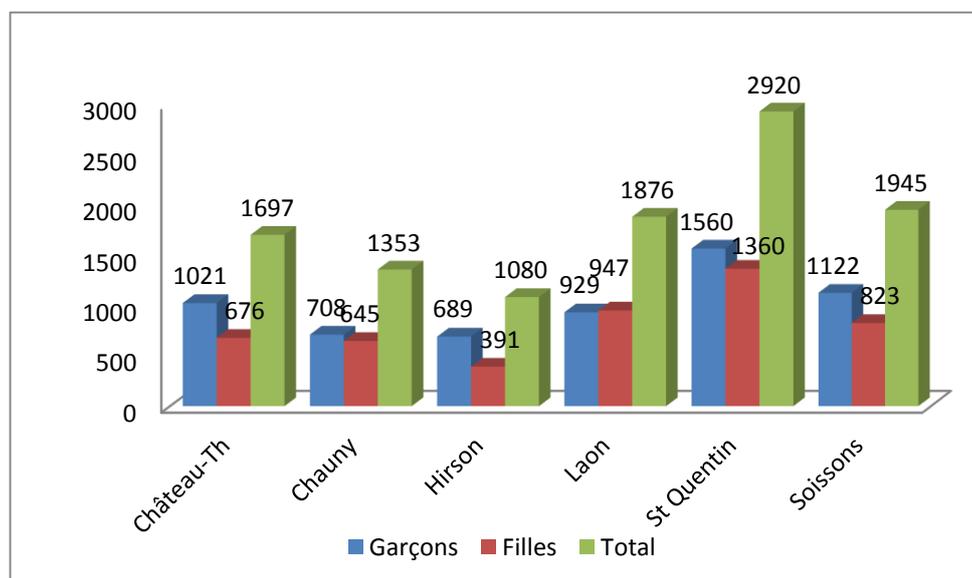
10871 licenciés

Evolution du pourcentage de licences « Filles »



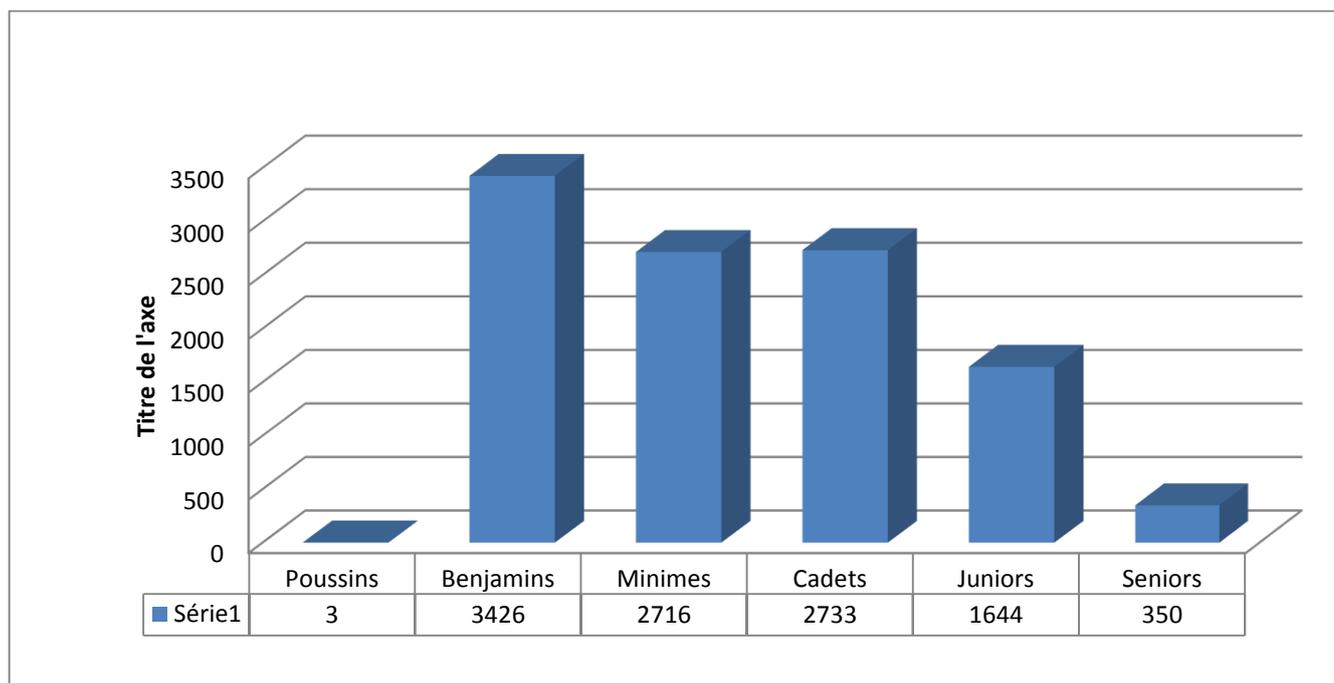
La pratique sportive chez les filles est en évolution constante depuis 2011

Répartition par district :



Le nombre le plus élevé de licencié se situe dans le district de Saint Quentin

Répartition par âge :



Les benjamins (11/12 ans) représentent 31.5 % des licenciés du département.

On retrouve la même proportion au niveau national.

Répartition des licenciés par type d'établissement :

2015-2016	Elèves	Licenciés	%	Lic. F	Lic. G	%F	%G
Collège + EEA	25505	6238	24,45	2632	3606	42	58
Lyc + Lyc. poly + Lyc. Agri	13648	3437	25,18	1596	1841	46	54
LP + LP Agri	4436	1196	26,96	614	582	51	49
Total	43589	10871	24,94	4842	6029	44,5	55,4

Les catégories « Benjamin » et « Minime » se trouvent majoritairement au collège et représentent environ 57 % des licenciés du département.

Les Cadets et Juniors qui sont des élèves principalement de lycée et LP, représentent 43 % des licenciés.

Le taux de licenciés est toutefois à peu près identique entre le collège et le lycée (25 à 26 %)

On peut toutefois constater une érosion de 21 % des effectifs entre les catégories « Benjamin » et « Minimes » et de 40 % entre les cadets et les juniors.

Les raisons de la diminution des effectifs de la Sixième à la Terminale...tentative d'explication :

- Désaffection de la pratique sportive
- Apparition de nouveaux centres d'intérêts

- Offre UNSS inadaptée aux attentes des jeunes
- Difficultés liées au transport, éloignement domicile/lycée
- Pression scolaire plus forte, donc moins de temps libre
- Stages en lycée professionnel
- Augmentation du temps scolaire (cours le mercredi après-midi pour 66 % des lycées LP)

Sur ce dernier point, Monsieur l'inspecteur d'académie souligne que ce débat est récurrent, et que les chefs d'établissement sont soumis à des contraintes d'emploi du temps extrêmement fortes qui pèsent sur l'organisation des services.

Madame Boulnois souligne qu'il a d'autres organisation possibles.

Monsieur Prost : Les cours du mercredi sont un fait et tendent se généraliser. Les professeurs d'EPS peuvent s'orienter vers d'autres créneaux dans la semaine mais se heurtent également au problème de la pause méridienne souvent réduite à une heure, et pas au même moment pour tous les élèves.

Le problème de la participation aux compétitions UNSS reste entier puisque celles-ci se déroulent exclusivement le mercredi.

2. BILAN SPORTIF ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Depuis les attentats terroristes qui ont frappés le territoire national, nous sommes soumis aux contraintes du plan « VIGIPIRATE ». Nous devons plus que jamais assurer la sécurité sur les lieux de compétition, et particulièrement lors de grandes manifestations ou / et des évènements qui se déroulent en extérieur.

Le recours à des sociétés privées de sécurité représente un coût financier important.

La réglementation en matière de transport des élèves est également un obstacle au bon fonctionnement du sport scolaire (Note de service n°86-101 du 5 mars 1986).

Obligation de présence de deux adultes au-delà de quatre élèves transportés (Chapitre 2.2).

Utilisation du véhicule personnel de l'enseignant pour transporter des élèves, location d'un véhicule conduit par l'enseignant, utilisation d'un véhicule de service : ces trois points sont soumis à autorisation de la Direction des Affaires juridiques (DAJ1).

Les organisations pilotées par les AS du département

21 sports



73 championnats départementaux

Evènements « phares » :

- 16 septembre : Journée Nationale du sport scolaire
66 manifestations sur tout le département - 8000 élèves mobilisés

- 3 décembre : Cross départemental à St Quentin 1055 élèves
- 16 mars : Finale sports collectifs à St Quentin 550
- 16 mars : Danse à Soissons 100
- 4 mai : Athlétisme à Chauny 293
- 18 juin : Sand-ball à la Frette 561



19 Championnats d'Académie dans l'Aisne

- Athlétisme à Chauny
- Aviron à Cap'Aisne
- Badminton « Développement Lycée » à St Quentin
- Basket à St Quentin / Chauny / Tergnier
- Cross à St Quentin
- Canoë-kayak à Guise
- Danse à Soissons
- Equitation à Ribemont
- Foot « Cadets garçons » à Chauny
- Futsal « Etablissement » à Soisson
- Futsal « Excellence Minime » à Hirson
- Gym acrobatique à Fresnoy
- Gym artistique à St Quentin
- Haltérophilie à La Ferté Milon
- Handball « Etablissement » à Laon et Chauny

- Raid à Hirson
- Tennis de table collège à St Gobain
- Triathlon à Villers Cotterêts
- Volley « Excellence » à Villers Cotterêts



5 championnats inter-académiques (Amiens / Lille)

- Basket « Juniors garçons » à St Quentin
- Golf « Lycée établissement et Excel » à Laon (Golf de l'Ailette)
- Gymnastique Aérobie à Soissons
- Rugby « Minimes et Cadets » à Saint Quentin
- Volley « Excellence minime » à Villers Cotterêts



1 Championnats de France

- Rugby « Cadets garçons établissement »
- Laon
- 24 / 26 Mai 2016
- 200 joueurs
- 24 jeunes Arbitres
- 40 bénévoles

A noter, la bonne prestation du LP de Crézancy qui se hisse à la 8ème place du classement.



Palmarès des Associations Sportives de l'Aisne

Résultats aux championnats d'académie :

Collèges :

	OR	ARGENT	BRONZE	Total
AISNE	31	15	29	75
OISE	34	39	24	97
SOMME	35	31	16	82

Lycées :

AISNE	28	27	21	76
OISE	32	21	15	68
SOMME	28	20	12	60

Résultats aux championnats de France

5 titres de Champion de France :



- Athlétisme « Minimes filles excellence » Collège Victor Hugo - Chauny
- Athlétisme « 4 X 1000m Collège » Collège Victor Hugo - Chauny
- Athlétisme Indoor « Vitesse Excellence » Collège Victor Hugo - Chauny
- Volley « Excellence minimes filles » Collège Max Dussuchal - Villers Cotterêts
- Golf « Lycée établissement » Lycée Léonard de Vinci - Soissons

13 collèges ont participé à 21 championnats de France

COLLEGES: Résultats des équipes de l'Aisne aux Championnats de France UNSS 2016

APS	Etablissement	Ville	Lieu du CF	Dép	Catégorie		Plac e	Sur
Volley-ball	Max Dussuchal	Villers Cotterêts	Rixheim	68	MF	Excellence	1	16
Relais 4x1000	Victor Hugo	Chauny	Puy en Velay	43	MF	Collège	1	16
Athlé estival	Victor Hugo	Chauny	Pau	64	MF	Excellence	1	15
Athlé hivernal	Victor Hugo	Chauny	Rennes	35	Col I Vitesse	Excellence	1 ex	7
Tennis de table	De la Chesnoye	Saint Gobain	St Dizier	52	Collège	Etablissement	2	24
Step	Jean Mermoz	Belleu	Montceau les M.	71	Collège	Etablissement	2	14
Cross	Victor Hugo	Chauny	Nantes	44	MF	Excellence	3	7
Golf	Max Dussuchal	Villers Cotterêts	Mazière en G.	79	Collège	Etablissement	3	15
Run & Bike	François Truffaut	Charly sur Marne	Bourg en Bresse	01	Collège	Etablissement	3 ex	8
Haltérophilie	Gérard Philippe	Soissons	Montbéliard	25	Coll mixte	Etablissement	4	6
Equitation	AN de Condorcet	Ribemont	Yutz	57	Collège	Excellence	6	18
Gym Acrobatiq.	Josquin des Prés	Beaurevoir	Valenciennes	59	Collège	Excellence	6	17
Badten	De la Chesnoye	Saint Gobain	Blainville/orne	14	Collège	Excellence	11	12
Badten	De la Chesnoye	Saint Gobain	Blainville/orne	14	Collège	Etablissement	14	24
Gym aérobic	Jean Mermoz	Belleu	Montceau les M.	71	Collège	Etablissement	17	19
Gym artistique	Wajsfelner	Cuffies	Combs la Ville	77	Coll filles	Excellence	18	24
Canoë Kayak	C. Desmoulins	Guise	Epinal/Gérardmer	88	Collège	Excellence	19	21
Badminton	Anne Frank	Harly	Nîmes	30	Collège	Excellence	27	27
Athlé estival	Jacques Prévert	Flavy le Martel	Pau	64	MG	Etablissement	28	36
Cross	Max Dussuchal	Villers Cotterêts	Nantes	44	MG	Etablissement	32	48
Raid	Pierre Sellier	La Capelle	Blasimon	33	mixte	Etablissement	44	60

LYCEES : Résultats des équipes de l'Aisne aux Championnats de France UNSS 2016

APS	Etablissement	Ville	Lieu du CF	Dé p	Catégorie		Plac e	Sur
Golf	Vinci	Soissons	Poitiers	86	Lycée	Etablissement	1	8
Gym Acrobatiq.	Henri Martin	Saint Quentin	Valenciennes	59	Lycée	Excellence	2	11
Haltérophilie	Château Potel	La Ferté Milon	Montbéliard	25	Lyc Garçons	Etablissement	3	9
Golf Pitch & Putt	Condorcet	Saint Quentin	Poitiers	86	Equipe Lyc	Excellence	4	10
Escalade	Jules Verne	Château-Thierry	Pantin	93	Lycée	Etablissement	7	26
Rugby	Agricole	Crézancy	Laon	02	CG	Etablissement	8	16
Athlé estival	Joliot Curie	Hirson	Limoges	87	Lycée mixte	Etablissement	8	15
Canoë Kayak	Joliot Curie	Hirson	Epinal/Gérardmer	88	Lycée	Etablissement	8	9
Run & Bike	Méchain	Laon	Bourg en Bresse	01	Lycée	Etablissement	10	27
Volley-ball	Méchain	Laon	Auxerre	89	CG	Etablissement	11	16
Gym Step	St Vincent de P.	Soissons	Montceau les M.	71	Lycée	Etablissement	11	13
Rugby	Européen	Villers Cotterêts	Laon	02	CF	Etablissement	12	16
Gym artistique	Ly. Publics	Chauny	Combs la Ville	77	Mixte	Excellence	12	21
Athlé estival	St Joseph	Fontai. Les Vervins	Limoges	87	Lycée filles	Etablissement	15	20
Triathlon	Jules Verne	Château-Thierry	Orgelet	39	Lycée	Etablissement	17	20
Athlé estival	Ly. Publics	Chauny	Limoges	87	Lycée filles	Excellence	17	20
Gym artistique	Joliot Curie	Hirson	Combs la Ville	77	Mixte	Excellence	20	21
Cross	Saint Joseph	Fontai. les Vervins	Nantes	44	CF	Etablissement	23	40
VTT	Joliot Curie	Hirson	Mallaucène	84	Lycée	Etablissement	25	30
Raid	Joliot Curie	Hirson	Chatillon/Seine	21	Lycée	Etablissement	28	53
Cross	Méchain	Laon	Nantes	44	CF	Etablissement	29	40

13 lycées ont participé à 21 championnats de France

Les nombreuses participations aux championnats de France UNSS reflètent bien le dynamisme du sport scolaire dans notre département tant en collège qu'en lycée.

Malgré les aides dont peuvent bénéficier les établissements scolaires, le problème du financement reste toutefois très complexe et met parfois en péril la trésorerie des associations sportives.

3. LES JEUNES OFFICIELS ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Plus que jamais la formation des jeunes aux tâches d'organisation et de gestion des compétitions sportives est au cœur des préoccupations du sport scolaire. Il faut encourager et guider dans la prise de responsabilité des élèves au sein des établissements scolaires afin qu'ils deviennent les jeunes dirigeants de demain.

« Vers une génération responsable »

Cette formation des Jeunes Officiels (J.O.) s'inscrit dans le pôle responsabilisation. Les formations, ainsi que les certifications, sont assurées par les enseignants d'E.P.S.

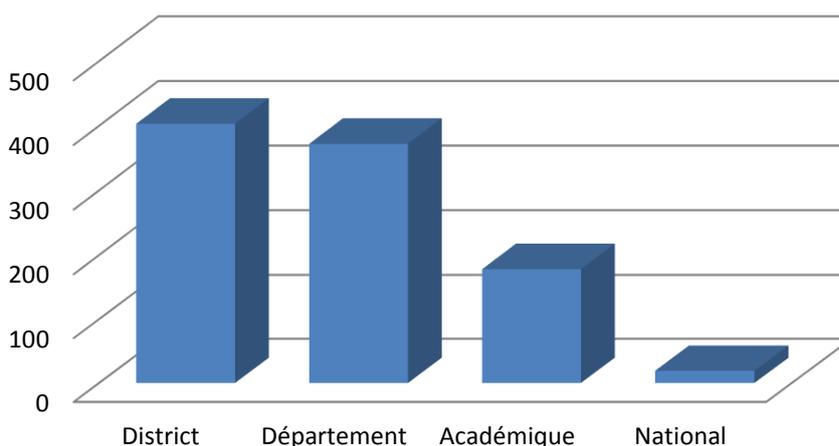
Il existe quatre niveaux de certification : district, départemental, académique et national.

Les J.O : une spécificité du sport scolaire.
Pas de compétition sans jeunes officiels !



Le département de l'Aisne compte
à ce jour **1575** jeunes officiels en activité.

972 certifications JO en 2015-2016



Pour le Baccalauréat, un élève qui a obtenu une certification « Jeune Officiel National » ou qui s'est classé dans les trois premiers lors d'un championnat de France, se verra attribuer d'office la note de 16 sur 20 au titre de l'Option ponctuelle E.P.S ; les quatre derniers points feront l'objet d'une épreuve orale.

Cette certification ou ce podium doit être obtenu lors de l'année de Seconde et de Première pour être pris en compte en Terminale.

Important : A compter de la session 2016, cette disposition s'applique également aux élèves de LP qui passe un baccalauréat professionnel.

Monsieur Prost rappelle également l'existence des passerelles entre l'UNSS et les fédérations sportives pour une reconnaissance mutuelle des diplômes d'arbitre.

LE CALENDRIER 2016 - 2017

Monsieur Prost détaille les principaux événements sportifs, passés et à venir, pour l'année scolaire en cours.

Il insiste sur la forte mobilisation des professeurs d'EPS pour l'organisation des compétitions mais souligne que leur participation se fait sur la base du volontariat. De ce fait, on retrouve souvent les mêmes personnes dans les commissions d'organisation, ce qui pose deux problèmes majeures : l'érosion des bonnes volontés et un absentéisme parfois fréquent au sein de leur établissement (Cours d'EPS non assurés).

Les remerciements s'adressent également à l'ensemble des chefs d'établissement, qui contribuent au bon fonctionnement du sport scolaire, parfois au détriment de leur propre fonctionnement comme souligné précédemment. En effet, ils sont souvent sollicités afin de libérer leurs professeurs d'EPS, dès le mercredi matin afin que ceux-ci puissent accompagner les élèves et participer à la mise en place des compétitions.

A titre d'exemple, le cross-country départemental nécessite la présence de vingt professeurs pour la mise en place du parcours et de quatre-vingt pour la gestion des courses.

L'ouverture des voies, pour un championnat départemental ou académique d'escalade, demande deux jours de travail avant la compétition, assuré par un groupe de cinq ou six spécialistes de l'activité. Une journée est souvent nécessaire après la compétition afin de remettre en état le site.

Enfin l'organisation d'un championnat de France mobilise en moyenne trente personnes pendant trois à quatre jours.

Les événements phares de l'année 2016 – 2017 :

- . **Journée nationale du sport scolaire** (14 septembre 2016) 53 établissements scolaires ont proposé des animations, mobilisant ainsi 7600 élèves.
- . **Championnat départemental de Cross** à Villers Cotterêts (23 novembre 2016) - 1000 élèves
- . Finales départementales de **sports collectifs** (8 mars 2017) à Saint Quentin - 600 élèves
- . Rencontre départementale de **danse** (15 mars 2017) à Soissons - 150 élèves
- . **Championnat de France de RAID Nature** Lycée (10 au 12 mai 2017) à Hirson. (300 personnes)

Rencontre départementale de **Sandball** (7 juin 2017) à La Frette. Cette petite manifestation mise en place par le district de Chauny en est à sa 11^{ème} édition et rassemble aujourd'hui près de 600 élèves.

Ces manifestations constituent la vitrine de l'UNSS mais il faut garder à l'esprit que tout commence au niveau des districts et des AS. Tous les mercredis, ce sont des milliers d'élèves qui sont en activité avec leurs professeurs, dans tout le département, pour des rencontres ou simplement à l'entraînement au sein de leur établissement.

Il faut insister sur la grande complexité à élaborer et à respecter le calendrier sportif. Un événement inattendu peut mettre à mal une organisation que l'on pouvait penser infaillible. Des chutes de neige peuvent paralyser les transports routiers et contraindre à annuler la journée. L'annonce tardive d'un BAC blanc, d'un voyage scolaire, ou de stage en entreprise, nous oblige fréquemment à réajuster les calendriers.

On dénombre, certain mercredi, près de 100 rencontres sportives sur tout le département.....

BILAN FINANCIER

Bilan financier 2016

RECETTES			DEPENSES		
1	Subvention Conseil Départemental	45 200,00 €	1	Déplacements des A.S.	63 222,90 €
2	Subvention Conseil Régional CF Rugby	1 500,00 €	2	Aide aux AS en Championnat de France	7 209,00 €
3	Dotation UNSS animation	45 094,62 €	3	Frais d'organisation	38 226,41 €
4	Partenariat privé	1 000,00 €	4	Récompenses	10 975,22 €
5	Subvention CNDS	9 000,00 €	5	Fonctionnement du Service	4 676,95 €
6	produits licences	301,75 €	6	Achat matériel, maintenance	3 062,50 €
7	Remboursement de déplacements	303,00 €	7	Charges sociales	95,28 €
8	Produits exceptionnels	4 385,93 €			
9	Participation des AS CF Rugby	21 674,00 €			
10	Subvention DN UNSS CF Rugby	1 350,00 €			
11	Subvention DN UNSS JO CF Rugby	250,00 €			
12	Subvention Mairie Laon CF Rugby	500,00 €			
130 559,30 €			127 468,26 €		

Le résultat d'exercice 2016 est donc positif (+ 3091.04 €). Cette excédent sera versé au fond de réserve.

Budget prévisionnel 2017

RECETTES			DEPENSES		
1	Subvention Conseil Départemental	43 000,00 €	1	Déplacements des A.S.	67 000,00 €
2	Subvention Conseil Régional CF Raid	1 500,00 €	2	Aide aux AS en championnat de France	8 000,00 €
3	Dotation UNSS animation	45 000,00 €	3	Frais d'organisation	41 300,00 €
4	Subvention CNDS	9 000,00 €	4	Récompenses	7 000,00 €
5	Remboursement charges sociales DN	0,00 €	5	Fonctionnement du Service	5 600,00 €
6	Remboursement de déplacements	300,00 €	6	Achat matériel, maintenance	4 600,00 €
7	Produits exceptionnels	2 900,00 €			
8	Participation des AS CF Raid	29 500,00 €			
9	Subvention DN UNSS CF Raid	1 500,00 €			
10	Subvention DN UNSS JO CF Raid	300,00 €			
11	Subvention Mairie Hirson CF Raid	500,00 €			
133 500,00 €			133 500,00 €		

Dispositifs d'aides aux associations pour 2016

Monsieur Prost décrit les différents dispositifs existants pour aider financièrement les A.S et remercie les différents partenaires institutionnels pour leur engagement en faveur du sport scolaire.

Le Service Départemental UNSS

→ Indemnisation des
frais de transport



Phases
Districts : **33 000 €**

Phases
Départementales : **30 000 €**

Phases
Nationales : **7000 €**

Le Service Régional UNSS

→ Indemnisation des
Frais de transport



Phases Académiques + IA :
6 cts / km / élève **8000 €**

Phases Nationales :
5 cts / km / élève **6000 €**

La Direction Nationale UNSS

→ « Fond de solidarité »



125 établissements aidés (164 dossiers)

Enveloppe nationale : **50 000 €**

Aide moyenne : **200 € à 700 €**

Aisne → 2 dossiers
→ 1 A.S aidées (300 €)

Le Conseil départemental



→ « Soutien aux clubs »

57 360 € (53770 € en 2015)

→ « Aide à l'acquisition d'équipements
sportifs et pédagogiques » (35 %)

12 dossiers **3 300 €**

La Direction Départementale

Cohésion Sociale



« Subvention CNDS »

→ Aide directe : versée aux AS sur des projets spécifiques.

Collège Hanotaux 1500 € (2015 et 2016)

→ Aide indirecte : pour les transports via une subvention versée au Service départemental UNSS. (7000 €)

Conseil Régional :

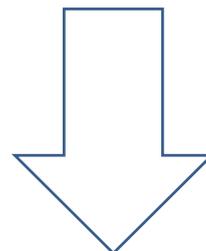


→ « Aide aux transports »

Dotation aux établissements : **2.5 €/élève**

→ « Carte Coursus Picardie »

Dotation aux élèves : **10 € / élève**



Région
Hauts-de-France

Suite au redécoupage des régions, les dispositifs accordés par le conseil régional de Picardie en matière d'aide aux transports et d'aide au financement de la licence sportive, disparaissent. Aucun dispositif équivalent de la part de la nouvelle région Hauts de France n'est à ce jour connu ; seule la carte « Génération Hauts de France » reprend le principe de l'aide à l'achat des manuels scolaires et donne accès gratuitement à certains spectacles sportifs ou culturels.

QUESTIONS DIVERSES

Les membres du comité reviennent sur certains points évoqués :

- . La législation en matière de transport des élèves.
- . La politique sportive de la nouvelle région HDF
- . Le financement des AS et l'obligation de souscrire au « contrat licences » (trop cher pour les AS dont le taux de licencié est faible)
- . La perte de licenciés en lycée et surtout en LP.

CLÔTURE DE LA SEANCE

Monsieur l'Inspecteur d'académie conclut en remerciant l'ensemble des membres du conseil départemental de l'UNSS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. (18h15)

Le directeur départemental de l'UNSS

Thierry PROST